Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Mail non lu pendant mon congés maternité

Par CED

Bonjour, je suis actuellement en congés maternité. Mon employeur m'a envoyé un mail concernant la participation au bénéfice. Le mail a été envoyé le 20 mai mais je n'ai consulté ma boite mail que le 31 mai et je devais répondre avant le 25 pour pouvoir recevoir la participation. Si je ne souhaitais pas la recevoir, je devais demander un placement pour 5 ans et préciser quel placement. Quand j'ai répondu le 31 on m'a répondu c'est trop tard. N'ayant pas moi même choisi quel placement faire. Je ne trouve pas cela logique. En congés, mon employeur n'aurait t il pas dû me téléphoner ? Ou m'envoyer le document par courrier ? Est ce normal que cela soit fait par mail ? Ils auraient pu me relancer avant le 25 mai non ?

Ai je un recours ? (ayant eu un bébé, je ne vous cache pas que cela nous aurait aidé dans l'immédiat et non dans 5 ans...

Je vous remercie pour vos retours,

Cédrine